

Faut-il piéger le frelon à pattes jaunes (Frelon asiatique) ?

Faut-il piéger le frelon à pattes jaunes (Frelon asiatique) ?

Non, le piégeage par le grand public est aujourd'hui déconseillé par les instances sanitaires et les experts de la biodiversité. En cause, le taux important d'insectes essentiels à nos écosystèmes capturés, même avec des pièges dits sélectifs : **plus de 70%** des prises sont des abeilles, mouches pollinisatrices, fourmis ou coléoptères.

A ce jour, **aucune étude scientifique** n'a prouvé que le piégeage de printemps réduit le nombre de nids sur un territoire.

Que faire à notre échelle —> Attitude SSP (Surveillez-Signalez-Ne pas **P**iéger)

1. **Surveillez** : Repérez les nids primaires au printemps et dans les abris de jardin ou sous-toitures
2. **Signalez** : Contacter <https://fredon.fr/hautes-de-france/>, <https://www.gdsfrance.org/> ou votre mairie.
3. Ne **Piégez pas** : Laissez les professionnels et les apiculteurs gérer les dispositifs de capture pour préserver tous les autres insectes pollinisateurs.

ATTENTION : Le frelon à pattes jaunes se reconnaît spécifiquement à sa **petite taille** (plus petit que le frelon européen), son **thorax noir**, sa **face orangée** et l'extrémité de ses **pattes jaunes vifs**.

<Attachment.png>



Liens utiles
[pnr frelon jaune](#)